



Parlement Wallon - Inauguration de la « dalle en l'honneur des victimes de la misère »

Texte introductif de LST et ATD Quart-Monde

Aujourd'hui est un jour très important dans la lutte contre la pauvreté.

- C'est le 17 octobre : journée mondiale du refus de la misère.
- C'est le 17 octobre 2008 : Le parlement Wallon place en ses murs une copie de la dalle « en l'honneur des victimes de la misère ».

Le 17 octobre est « la journée mondiale du refus de la misère ». Depuis 20 ans, ici et ailleurs, divers événements sont organisés pour nous le rappeler. Aujourd'hui, plusieurs actions ont lieu à Namur, Bruxelles, Liège, Anvers, ... En Belgique et aussi dans d'autres pays.

Pour nous, c'est un moment de commémoration. On se rappelle que des personnes vivent, ici et ailleurs, dans un dénuement extrême, alors que d'autres, aux mêmes endroits vivent dans l'opulence.

Pour nous qui subissons la pauvreté, être pauvre, c'est être sans logement ou mal logé, sans revenus ou vivre avec peu, être exploité, sans travail ou avec un travail précaire et mal payé, être en mauvaise santé parce qu'on ne sait pas se soigner, vivre séparé de ses enfants ou de ses parents...

Mais c'est aussi et avant tout se sentir jugé, méprisé, responsable de ce qui nous arrive : Combien de fois entendons-nous que le chômeur ne sait pas se lever le matin, que le pauvre ne sait pas éduquer ses enfants, qu'il n'est pas à l'heure au rendez-vous de l'assistante sociale,...alors « qu'il n'aurait que ça à faire... ».

« Se mettre ensemble pour que les droits de tous soient respectés est un devoir sacré » dit le texte que nous allons découvrir.

Se mettre ensemble, c'est d'abord permettre que les plus pauvres se mettent ensemble, se rassemblent, dépassent le mépris et élaborent une parole. C'est le but de mouvements comme les nôtres qui s'inscrivent dans une dynamique d'éducation permanente. C'est ce qui nous permet de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Se mettre ensemble, c'est aussi que tous rejoignent les plus faibles.

Cela commence par se mettre à l'écoute. Il faut que ceux qui veulent nous rejoindre : politiciens, dirigeants, travailleurs sociaux, hommes et femmes de bonne volonté qui parfois pensent savoir ce qu'il faut faire s'arrêtent, se taisent, et écoutent... sans aucun à priori.

Le 17 octobre devrait être pour tous ce « temps d'arrêt », d'écoute.

(Témoignages)

- Famille d'Andenne
- Etudiants de l'Ecole Sociale
- Militants d'ATD Belgique et ATD International.

« Là où les plus pauvres sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont bafoués. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré »

Ce message a été gravé dans une dalle en pierre pour la première fois le 17 octobre 1987 sur le parvis des droits de l'homme à Paris par Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart-Monde, accompagné de 100 000 militants des droits de l'homme. Depuis plus de 33 copies de cette dalle ont été placées partout dans le monde.



Ici - et votre présence en témoigne-, ici, au Parlement Wallon, aujourd'hui, ce 17 octobre 2008, le moment est historique. La plus haute assemblée de notre région a en effet décidé de se rappeler en permanence cette nécessité de rejoindre les plus pauvres dans leurs luttes en installant à son tour en ses murs une copie de ce texte. Historique, l'événement l'est aussi parce que l'histoire de ces murs porte déjà les cris de souffrances des plus pauvres. Le « St Gilles », fut à l'origine le 1^{er} hôpital général de Namur, l'hôpital « des pauvres ».

Le symbole est aussi dans la matière de la plaque qui a été réalisée par les artisans de l'école de Dinanderie, artisanat traditionnel de notre région. Nous les remercions pour leur travail.

Le texte a aussi été traduit en wallon, la seule langue parlée par les pauvres de la région jusqu'il y a peu. Nous avons choisi le dialecte de Namur, situation oblige ...On aurait bien sûr pu l'écrire en wallon de Liège, de Charleroi, en picard, au encore en un autre dialecte wallon.

« *I nos faut bouter tortos èchone* » dit le texte : nous devons nous mettre ensemble. On aurait pu rajouter ... « *tôdis* »...Toujours.

Car s'il y a beaucoup de gens qui se battent contre la pauvreté, nous constatons que l'accès aux droits pour les plus pauvres est de plus en plus difficile. Les nouvelles lois d'activation et de mise au travail, par exemple, permettent-elles vraiment de sortir de la misère ? Nous nous posons cette question et d'autres dans un document réalisé par le mouvement LST et qui se trouve dans la farde de presse.

Entendre les plus pauvres, les rejoindre dans leur lutte demande donc une vigilance de tous les instants.

« Le parlement est le lieu de débat politique et aussi un lieu de rencontre occasionnel des citoyens » disait quelqu'un avec qui nous avons travaillé ce projet. Il serait certainement bon de se rassembler régulièrement ensemble autour de cette dalle pour entretenir notre vigilance.



Intervention d'un militant de LST

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Mesdames et messieurs,

Si nous prenons la parole aujourd'hui, c'est pour vous dire notre situation mais pas seulement. C'est aussi au nom des personnes, des amis que nous connaissons et qui vivent des situations similaires à la nôtre. Mais, c'est surtout pour toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité de se rassembler et de se faire entendre, comme nous, au sein d'une association.

Notre histoire...

Pendant un certain temps nous nous sommes retrouvés sans revenus et à la rue, ce qui nous a amenés dans une situation catastrophique.

Devoir se demander à chaque instant comment demain sera fait surtout avec ma femme qui est enceinte et qui a besoin de médicaments. N'avoir rien pour aujourd'hui et aucune promesse pour demain, c'est terriblement inquiétant. Ce sont des situations stressantes, particulièrement difficiles à vivre et une atteinte aux droits fondamentaux et aux droits de l'homme.

Pourtant, quand on vit dans ces situations difficiles de grande pauvreté, faire valoir ses droits c'est tout un combat ! La loi devrait être la même partout et pour tous. Mais on se rend vite compte que ce n'est pas le cas.

Un exemple : nous avons demandé dans la commune où nous nous trouvons à ce moment là, un revenu d'intégration de rue au CPAS. Mais cela nous a été refusé !

Nous avons choisi de changer de commune pour profiter d'un accueil provisoire dans une caravane, et là on nous accorde le revenu d'intégration de rue. Pourquoi la loi fédérale sur les CPAS n'est-elle pas appliquée de la même manière dans toutes les communes ? Ce fait de non application des droits n'est qu'un exemple parmi d'autres !

Enfin, nous avons alors trouvé un logement insalubre, mais nous l'avons accepté avec bonheur, puisqu'il nous permettait d'avoir une domiciliation et donc de restaurer nos droits aux allocations de chômage. C'est en tout cas ce que nous pensions.

Nous sommes restés sans revenu. Nous avons mendié à la sortie des magasins pour pouvoir manger, mais d'abord pour reprendre le bus pour rentrer chez nous. Au bout de deux mois nous avons quitté ce logement parce que nous ne savions évidemment pas payer le loyer.

En fait, restaurer une situation est très compliqué. Ayant changé de commune je dépendais donc d'un autre bureau de chômage. Quand je suis allé à mon syndicat, il me dit que c'est l'ONEM qui n'a pas fait son boulot. Et puis, ce sont les bureaux de l'ONEM qui se renvoient la balle entre eux. Et puis c'est le CPAS qui dit que c'est le syndicat qui ne fait pas son boulot. Et au final, c'est nous qui ne percevons rien, même plus du CPAS puisqu'un autre droit existe. Alors que nous faisons les démarches qu'ils exigent, les choses avancent trop lentement, et nous restons sans revenu.

Vu cette situation impossible, nous allons donc entrer en maison d'accueil. C'est la dernière solution pour ne pas dormir sous les ponts étant donné que nous avons perdu le logement que nous avons trouvé. Il reste que nous avons eu la chance de ne pas être séparés ma femme et moi. En effet, dans la plupart des maisons d'accueil l'accueil n'est pas mixte.

Ce que nous voulions, c'est un logement à nous, être chez nous pour construire notre famille et accueillir notre bébé, et les enfants de mon épouse. Mais vu le prix impossible des loyers, la crainte des



propriétaires vis-à-vis des cautions du CPAS, et les longues listes d'attentes pour un logement social, cela relève quasi de l'impossible. Sans revenu, c'est vraiment impossible.

Se battre chaque jour pour garantir nos droits, notre avenir et celui de nos enfants, c'est notre réalité quotidienne. A chaque instant, nous devons mettre en place des stratégies pour survivre.

Le temps où nous étions à la rue et encore à l'heure actuelle puisque nous vivons en maison d'accueil depuis quelques jours, c'est un combat de chaque instant que nous menons pour résister et construire l'avenir.

On n'admet pas que l'on puisse changer... Rien n'est fait pour voir les avancées...

Les difficultés sont multiples, et c'est vraiment difficile de faire comprendre ce qu'on vit. Par exemple, ma femme devait aller voir sa fille qui est en foyer. Pour cela, elle devait prendre le train. Personne ne s'est inquiété du fait qu'elle n'avait pas les moyens de pouvoir payer le déplacement. Mais si elle n'y était pas allée, on lui aurait une fois de plus reproché de ne pas se soucier de sa fille. Or, c'est vraiment tout le contraire. Elle se démène pour trouver un téléphone le plus souvent possible afin de pouvoir, autant qu'elle peut, prendre de ses nouvelles. Mais tous ces efforts, les services ne les voient pas et ne les retiennent pas. Au contraire, on lui reproche de ne plus donner de nouvelles pendant un certain temps.

Un autre exemple : nous avons dû nous rendre dans notre ancienne commune et puis revenir à notre syndicat pour que le dossier soit réintroduit au CPAS. Pour ces différentes démarches, nous avons donc du prendre le train sans avoir les moyens de le payer. Nous demandons au contrôleur une carte spéciale qui nous permet de pouvoir payer plus tard mais une fois de plus c'est très mal reçu. Le contrôleur nous a reproché la situation dans laquelle nous sommes. Il nous a dit que c'est lui qui travaillait pour payer notre CPAS et il est parti sans nous donner le billet que nous demandions. Dans cette situation, cette insulte nous a permis de voyager pour rien. Mais c'est vraiment payé trop cher en mépris !

Cette non considération de notre combat nous met inévitablement en état d'énervements. Mais plus tu vas t'énerver, plus on va t'enfoncer et plus cela va se retourner contre nous.

On ne s'intéresse pas au comment ni au pourquoi de notre situation. On est condamné comme responsable de notre situation. Et ce n'est vraiment pas juste. Mais, même si c'était vrai, on mérite plus d'égards et de compréhension ; plus d'écoute et d'attention. En fait, du début à la fin, on nous colle une étiquette, et on ne la change pas.

Tout ce mépris fait mal et décourage !

Si nous sommes là aujourd'hui...

C'est pour dire qu'être entendu et compris dans ce que l'on vit est la première étape si on veut nous permettre d'avancer. Admettre que notre situation peut changer et que nous pouvons être des acteurs de ce changement est la seconde condition qui garantit que nous ne sommes pas condamnés dans la misère. Et surtout, prendre le temps pour s'arrêter à un moment donné et pouvoir faire le bilan de notre situation, de nos projets et de nos avancées est l'élément indispensable pour commencer une action vraiment efficace et construire ensemble notre avenir !

S. & J. d'Andenne



Intervention d'ATD Quart-Monde Wallonie-Bruxelles

ATD Quart-Monde Wallonie-Bruxelles se réjouit de voir cette dalle installée ici aujourd'hui, dans ce lieu symbolique par son histoire mais surtout par le rôle de l'assemblée qui s'y tient. Notre engagement en Wallonie nous a conduits à établir des partenariats avec d'autres associations, en particulier avec le mouvement Luttes Solidarités Travail. Nous sommes heureux de nous retrouver avec eux autour de cette dalle.

En effet, « *La dalle, c'est nous* » disent beaucoup de personnes vivant dans la pauvreté ! Les voici présentes dans le Parlement wallon ; voici leurs souffrances et leur résistance reconnues, invitant – en wallon aussi - toute la Wallonie à s'unir pour faire respecter les droits de chacun.

Depuis 35 ans, ATD Quart-Monde est engagé en Wallonie avec des personnes très pauvres, vivant dans des conditions indignes : des hommes et des femmes qui sont souvent jugés responsables de ce qu'ils vivent. Nous sommes pourtant témoins de leurs combats. Les plus pauvres sont les premiers à refuser la misère.

Depuis 35 ans, ATD Quart Monde rencontre aussi des enfants. Dès avant leur naissance parfois, leur santé et leur qualité de vie est compromise ! La plupart sont en profond échec à l'école, et y sont souvent malheureux. Beaucoup d'enfants pauvres sont orientés vers l'enseignement spécial, sans être porteur de handicap ; la plupart quittent l'école sans aucune formation, dégoûtés et humiliés ; certains ne savent même pas lire ! Quelles perspectives d'avenir ont ces jeunes ? Les formations existantes ne leur sont peu accessibles, notamment à cause de leur trop faible formation de base.

Pourtant, quand les personnes vivant dans la grande pauvreté peuvent dire leur expérience, exprimer l'analyse qu'elles en ont, quand elles peuvent réellement dialoguer et croiser leur savoir avec celui d'autres, prêtes à s'engager à leurs côtés, alors, ensemble, elles bâtissent une société porteuse d'humanité pour tous, où l'homme est au centre. Une société qui prend les moyens pour que les mesures et les politiques qu'elle met en œuvre atteignent aussi les personnes les plus vulnérables afin de ne laisser personne de côté!

Notre monde ne peut se priver plus longtemps de leur expérience et de leur pensée.

Dominique Visée - ATD Quart-Monde Wallonie-Bruxelles